

# N°11

Décembre 2022  
smictom-fontainebleau.fr

# SMICTOM & VOUS

## 100% TRI, ZÉRO DÉCHET

Guide du tri  
à l'intérieur



## ÉDITO

C'est enthousiaste que je vous présente ce numéro spécial du SMICTOM & VOUS qui inscrit un changement notoire dans la gestion de nos déchets.

Je vous l'annonçais il y a quelques mois, au 1er janvier 2023, les consignes de tri se simplifient. Tous les emballages en plastique, en carton et métal, ainsi que tous les papiers pourront ainsi être mis dans la poubelle jaune.

Une évolution attendue que nous pouvons enfin mettre en œuvre : le centre de tri dont dépend le SMICTOM est en effet prêt à accueillir ces nouveaux emballages. De nouveaux réflexes sont à prendre, ensemble, faisons progresser le recyclage !

Ce progrès majeur qui harmonise les consignes de tri à l'échelle nationale ne doit toutefois pas faire oublier l'essentiel. Aujourd'hui, trier ne suffit plus, il est urgent de réduire la quantité de nos déchets et de repenser notre consommation. Un objectif qui prend encore plus de sens en cette période de fêtes. Retrouvez en dernière page, nos conseils pour une fin d'année plus durable.

Le domaine des déchets est en pleine transformation, bientôt les résidus alimentaires devront aussi être triés. Pour construire collectivement les solutions de demain, nous nous intéressons à votre vision du compostage (en page 4). Notre enquête, anonyme, ne prend que quelques minutes, merci à toutes et tous pour votre contribution.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes, et vous donne rendez-vous en 2023 pour une année riche de nouveaux défis !

Pascal GOUHOURY  
Président du SMICTOM  
de la Région de Fontainebleau

### TOUS les EMBALLAGES et TOUS les PAPIERS SE TRIENT DANS LE BAC JAUNE



# DU NOUVEAU DANS VOTRE BAC JAUNE

au 1<sup>er</sup> janvier 2023

## S'engager pour + de recyclage !

Depuis des années, le SMICTOM de la Région de Fontainebleau s'est engagé pour faire progresser le recyclage et réduire le volume d'ordures ménagères.

Aujourd'hui, il est crucial d'aller encore plus loin et de s'aligner sur les objectifs nationaux en vigueur. Pour cela, les consignes de tri se simplifient pour trier plus et augmenter les performances de recyclage sur le territoire.

Ainsi, **dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023**, il sera possible de déposer dans le bac jaune tous les emballages en métal, en papier, en carton, les briques alimentaires, **et tous les emballages en plastique** sans exception.

De plus, il sera également possible à compter de cette même date d'y déposer **tous les papiers** : courriers, journaux, magazines, livres, cahiers, etc.

*Plus de simplicité pour moins d'hésitations !*

### Et en pratique ?

1/ C'est un emballage ? C'est un papier ?  
-> Vous pouvez le déposer dans le bac de tri !

2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.

3/ Déposez vos emballages dans le bac séparés les uns des autres (sans sac).

*Plus de doute, tous les emballages et papiers se trient !*

\* les communes de Boissy-aux-Cailles, Le Vaudoué, Noisy-sur-École et Tousson sont déjà concernées par l'extension des consignes de tri.



### LES BONS GESTES DE TRI

BIEN LES VIDER,  
INUTILE DE LES LAVER  
DÉPOSER DANS LE BAC  
SÉPARÉS LES UNS DES AUTRES, SANS SAC



**PAS** d'objets en plastique  
**PAS** de textiles sanitaires

CIITEO

*Le tri se simplifie !*

C'EST UN EMBALLAGE ?  
C'EST UN PAPIER ?  
JE LE TRIE DANS  
LE BAC JAUNE !



### Emballages CARTON et PAPIER



### Emballage MÉTAL



Un doute ?

RENDEZ-VOUS SUR :

**À JETER ?  
À RECYCLER ?**  
POUR TOUT SAVOIR, TÉLÉCHARGEZ  
**L'APPLI GUIDE DU TRI**



## DES FÊTES RESPONSABLES

### NOS CONSEILS ZÉRO DÉCHET

Il n'est pas toujours facile de consommer responsable pendant les fêtes de fin d'année : excès, déchets et emballages en tout genre... Pourtant, de plus en plus de Français se préoccupent de l'impact de leur consommation sur la planète. Voici donc quelques conseils simples pour réduire notre empreinte durant cette période.

- **Privilégier des cadeaux plus écolos**, c'est-à-dire durables, utiles et évolutifs, plutôt que le dernier gadget à la mode.
- **Eviter les cadeaux électroniques**, qui génèrent toujours plus de déchets chaque année. Ou alors acheter d'occasion dans les recycleries ou encore sur internet.

- **Utiliser la vaisselle réutilisable**
- **Eviter les sapins en plastique** : préférer décorer un arbre du jardin ou en créer un avec des branches, des planches, du carton, des bouteilles, etc.
- **Privilégier les décorations "fait maison"**, à trouver sur les marchés de Noël ou à réaliser soi-même.
- **Cuisiner la juste quantité** pour éviter le gaspillage alimentaire.

source : [mescoursespourlaplanete.com](http://mescoursespourlaplanete.com)



## ENQUÊTE

### LE COMPOSTAGE ET VOUS

#### UN SONDAGE POUR ÉVALUER VOS BESOINS !

Ce sondage ne vous prendra pas plus de 3 minutes, une seule réponse par foyer suffit. 30 % des déchets (soit environ 80 kilos/an/habitants) qui se trouvent dans nos poubelles sont des déchets organiques biodégradables. À l'horizon 2024, la loi nous impose de séparer nos déchets alimentaires des ordures ménagères, pour tous les producteurs, y compris les particuliers.

Une des solutions envisageables est le compostage. Accessible au plus grand nombre, c'est aussi une manière efficace de trier et de réduire ses déchets.

Dans le cadre de son Programme de prévention des déchets, le SMICTOM de la Région de Fontainebleau généralise

le déploiement du compostage individuel ou du compostage partagé en habitat collectif. L'objectif de ce questionnaire, totalement anonyme, est d'évaluer vos besoins pour adapter au mieux nos dispositifs.

Scannez le QR ci-dessous pour accéder au questionnaire :



<https://forms.gle/ZtZ47d1g3eokuEMh9>



## INFO PRATIQUE

### SMICTOM de la Région de Fontainebleau

Syndicat de collecte des ordures ménagères

Un problème de maintenance, un doute sur les consignes de tri, une question sur la collecte, contactez-nous

**0800 133 895** Appel gratuit depuis un poste fixe

[www.smictom-fontainebleau.fr](http://www.smictom-fontainebleau.fr)  
BP 04, Veneux-Les Sablons  
77250 Moret-Loing-et-Orvanne

## ALLO DÉCHETS

Les habitants n'ayant pas accès à la déchèterie pour des raisons de mobilité peuvent faire appel au service Allo Déchets.



Renseignements ou rendez-vous au :

**01 64 23 35 54** Service Allo déchets

ou par mail : [alلودechets@association-inpact.fr](mailto:alلودechets@association-inpact.fr)

### SERVICES ENCOMBRANTS

Pour les communes de Boissy-aux-Cailles, Le Vaudoué, Noisy-sur-École et Tousson voir dates de collecte sur notre site internet.

**POUR ÊTRE INFORMÉ EN PREMIER, SUIVEZ-NOUS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK :**



[@smictomfontainebleau](https://www.facebook.com/smictomfontainebleau)

